



SÉJOUR à LUC-EN-DIOIS

Du mercredi 11 juillet au mardi 17 juillet 2018
7 - 11 ans - Nés de 2007 à 2011

RÉUNION D'INFORMATION (parents/enfants) :
Jeudi 28 juin 2018 à 18H00 à Horizons

Projet éducatif

Horizons est une association loi 1901, laïque, créée en 1964, à l'initiative d'habitants de la commune. Agréée éducation populaire, elle développe auprès de la population meylanaise des actions et des activités régulières, éducatives, culturelles ou de loisirs, visant :

- l'épanouissement de l'individu et le développement de son autonomie
- le renforcement du lien social entre les habitants de la ville (âge, quartier)
- l'apprentissage et le développement de la citoyenneté
- la réduction des inégalités sociales et l'insertion sociale.

L'association porte une attention particulière à l'accompagnement des enfants.

Horizons conçoit le séjour comme un lieu et un moment de loisirs qui favorise l'apprentissage de l'autonomie, et où les participants vont vivre autrement, hors du contexte familial et scolaire. La vie y est organisée de façon à développer les relations et les échanges, et le séjour fit vivre l'expérience d'une organisation collective qui prend en compte l'individualité et les besoins de chacun.

Objectifs des séjours de vacances :

- Favoriser la convivialité, le jeu, les échanges, l'écoute mutuelle entre les participants,
- Permettre l'expérimentation, la prise d'initiative, la découverte de l'environnement,
- Faciliter la mixité sociale, la socialisation par la vie de groupe, l'acceptation de ses différences avec les autres et l'apprentissage des règles,
- Développer l'autonomie de l'enfant par rapport à la famille.

Les compétences d'Horizons s'appuient sur une préparation importante, un suivi, la connaissance des équipes d'encadrement et les relations qui se tissent tout au long de l'année avec les familles.

Lieu et hébergement

Le séjour est prévu pour accueillir un petit groupe de 16 à 24 enfants.
Hébergement sous tentes (3 à 4 enfants par tente), non mixte. Nous installerons le camp dans le camping "Les Foulons" à Luc-en-Diois. Ce camping est ombragé et aménagé pour des groupes d'enfants. Il se situe au bord de la rivière et un peu à l'écart du village. Il comprend des sanitaires adaptés, des jeux extérieurs, et une piscine surveillée par un maître nageur. Le camp est organisé de manière conviviale et sécurisante pour les enfants, avec une tente cuisine pour la préparation des repas et un accès aux douches et aux sanitaires.



Transport

En car depuis MEYLAN.

Rendez-vous devant l'école Mi-Plaine **le mardi 11 juillet à 9h00.**

Retour devant l'école Mi-Plaine **le mardi 18 juillet vers 17h30.**

Prévoir un pique-nique pour le repas de midi du premier jour.

Encadrement

La direction du séjour est assurée par Marion Vandeneekhoutte, animatrice permanente d'Horizons. L'équipe encadrante est associée à la préparation du séjour et met tout en œuvre pour assurer la sécurité morale, affective et physique de vos enfants et cela en vue de leur permettre de vivre un séjour agréable, amusant et épanouissant. Elle s'emploie à permettre au jeune d'être acteur de ses vacances, à l'impliquer et le responsabiliser dans les différents temps d'une journée et notamment dans le choix de l'activité.

Pour bien préparer le départ de votre enfant, l'équipe d'encadrement est à votre disposition ! Si c'est un premier départ ? ça se prépare ! N'hésitez pas à venir nous poser toutes vos questions, nous nous ferons un plaisir de vous accompagner.



Activités

Ce séjour a lieu à Luc-en-Diois, sous le soleil de la Drôme et au pied du Vercors. Entre rivières et montagne, ce séjour sera basé sur la découverte de l'environnement naturel au travers du jeu et des activités physiques. Nous proposons principalement aux enfants une excursion de deux jours au vallon de Combeau (Hauts plateaux du Vercors). Cette excursion a pour objectif de faire vivre une aventure en immersion dans la nature, en groupe, et en compagnie d'ânes qui marcheront avec nous et porteront le matériel. Nous dormirons sous les étoiles ou en refuge, et découvrirons ensemble les merveilles de la montagne sauvage ! Cette excursion est organisée avec les Guides diplômés de Vercors Aventure.

Le reste du séjour sera occupé par diverses activités à proximité du camp ou sur place, selon le rythme et les envies de chacun (grands jeux, baignades à la piscine, jeux dans la rivière, activités manuelles ou artistiques, veillées etc...). L'équipe veillera également à informer les enfants, à aménager l'environnement, à organiser l'activité, et à mettre à disposition du matériel pédagogique (ludique, sportif, artistique...), pour permettre aux enfants d'occuper leurs vacances comme ils le souhaitent.

Un test d'aisance aquatique sera nécessaire en prévision de la pratique éventuelle d'une activité aquatique dans la Drôme.

Les repas et la vie quotidienne

Vivre ensemble en camping pendant une semaine est aussi en soi une belle aventure ! Ce sera l'occasion de participer à la vie du camp, de prendre plaisir à réaliser ensemble une cuisine savoureuse à base de produits frais et locaux, d'organiser la vie quotidienne et les veillées.

L'équipe veillera à ce que l'équilibre alimentaire soit respecté et à ce que les repas soient des moments privilégiés d'échanges et de convivialité. Les enfants participent pleinement à la confection des repas, à la vaisselle et au rangement. Ils sont invités à découvrir toutes les saveurs ! Le rythme de la journée est adapté aux enfants et aux besoins de chacun, et nous accorderons une importance particulière à la qualité du sommeil de chacun.

La relation avec les familles

Avant le séjour, une réunion permet aux parents de rencontrer la directrice qui reste disponible jusqu'au moment du départ. Si votre enfant part pour la première fois, s'il a une difficulté particulière, n'hésitez pas à prendre contact avec la responsable.

En cours de séjour, des informations sur le déroulement du camp sont disponibles sur le site d'Horizons, www.horizons-meylan.com. Une fiche d'évaluation est remise aux familles à la fin du séjour.

Après le séjour, Horizons organisera une journée "réparation des tentes" afin de les remettre en état pour les prochaines vacances. Nous solliciterons votre aide ou celle de votre enfant pour quelques heures de "main-d'œuvre" en toute convivialité ! Merci d'avance de votre implication.

Santé

Tout médicament ne pourra être administré que s'il est accompagné de l'ordonnance et remis au responsable du séjour.

Pour tout enfant porteur de handicap, même léger, une rencontre entre la famille et le responsable est indispensable pour envisager les meilleures conditions d'accueil.

L'information doit être communiquée au secrétariat.

MATERIEL PERSONNEL à prévoir :

Un sac à dos pour les courses et les pique-niques.

Un sac à dos ou sac de voyage contenant le matériel suivant :

- Duvet chaud
- Matelas
- Sous-vêtements et chaussettes en quantité suffisante
- Baskets et sandales qui tiennent au pied (une paire de sandales qui permettent d'aller dans les rivières sera la bienvenue).
- Survêtement
- Shorts, tee-shirts, sweats
- Maillots de bain
- 1 serviette de bain, 1 serviette de toilette
- Coupe-vent ou vêtements de pluie
- Veste polaire, pantalon chaud, chaussettes chaudes (pour le bivouac et les soirées en montagne)
- **Casquette, lunettes de soleil**
- **Crème solaire 50+**
- **Anti-moustique**
- Nécessaire de toilette
- 1 sac pour le linge sale
- Lampe de poche
- Gourde

Nous vous recommandons de préparer le sac avec votre enfant et de **marquer ses vêtements**.

Il est déconseillé aux enfants d'emporter des objets de valeurs et des vêtements fragiles. Horizons dégage toute responsabilité en cas de perte, vol ou casse.

L'argent de poche (15 € maximum) est géré par les jeunes.



Les téléphones portables sont interdits.

FORMALITÉS ET PAPIERS À REMETTRE IMPÉRATIVEMENT

- **Le jour des inscriptions :**
 - Versement d'arrhes, 30 % du prix du séjour avec un minimum de 70 €.
- **Avant le 19 mai :**
 - **Pour les familles ayant droit à une aide VACAF**, Horizons étant agréé par la CAF de l'Isère, pensez à vous rapprocher de notre secrétariat pour que nous puissions valider votre dossier sur Internet.
 - **Pour les familles bénéficiant d'une réduction liée à leur quotient familial, fournir :**
 - ◆ soit une attestation de prise en charge l'employeur ou du CE précisant le montant de celle-ci,
 - ◆ soit une attestation de non prise en charge.
- **Le jour de la réunion à Horizons :**
 - Fiche sanitaire de liaison dûment remplie,
 - Test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques.
Formulaires disponibles au secrétariat ou sur le site d'Horizons.
- **Solde du séjour à régler le 9 juin au plus tard** (voir avec le secrétariat les possibilités de règlement).

ANNULATION D'INSCRIPTION

Possibilité de souscrire avec Horizons une assurance annulation auprès de la MAIF, **au plus tard dans les 3 jours** suivant l'inscription, d'un montant de 13 € pour les Meylanais et 16 € pour les extérieurs à Meylan.

Frais d'annulation :

- Jusqu'à 30 jours avant le départ : 50 € de frais de dossier,
- Entre 29 et 21 jours avant le départ : 30 % du prix du séjour reste dû, avec un minimum de 70 €.
- Entre 20 et 7 jours : 50 % du prix du séjour reste dû, avec un minimum de 100 €.
- Moins de 7 jours, non présentation ou séjour écourté : 100 % du prix du séjour hors quotient reste dû (l'application des quotients ne pouvant se faire en cas d'absence du participant).

En cas de retour de l'enfant pour cause d'indiscipline, les frais de transport de l'enfant et de l'accompagnateur seront à la charge de la famille.

ASSURANCE ACCIDENT ET RESPONSABILITE CIVILE

Notre association, son encadrement, ses membres et participants sont assurés auprès de la MAIF (Mutuelle Assurance des Instituteurs de France) en accident responsabilité civile, rapatriement sanitaire, défense et assistance. Le montant des garanties peut vous être précisé à votre demande. Les objets et effets personnels des mineurs ne sont pas couverts. En cas d'accident, la MAIF interviendra après remboursement par votre caisse de sécurité sociale et votre mutuelle. Notre assurance ne couvre pas les remboursements de séjours écourtés (quelles qu'en soient les raisons).

Sauf avis contraire de votre part, les photos prises durant le séjour pourront illustrer nos publications